

Comment bien utiliser les médicaments chez les équidés ? Rappel des vétérinaires

**Pourquoi je ne peux pas obtenir un médicament sans qu'un vétérinaire ait vu mon cheval ?
Médication et exclusion de la consommation, quelles sont les règles ? Administration d'un
médicament et dopage, quels sont les liens ?**

**En partenariat avec les vétérinaires (RESPE, SNGTV, AVEF)¹, le secteur des courses (Le Trot,
France Galop, FNCH, FEG)², la SFET³ et la SHF⁴, l'Ifce vient d'éditer un dépliant pour rappeler
les bonnes pratiques d'utilisation des médicaments chez les équidés. Une webconférence est
également présentée sur le sujet ce jeudi 7 juin à 18h30.**

[Télécharger le dépliant Comment bien utiliser les médicaments chez les équidés](#)

[Inscrivez-vous à la webconférence](#)

L'objectif est de faire le point sur les règles de prescription, de délivrance,
d'administration et de conservation des médicaments.

Un enjeu de santé publique

Les règles de la pharmacie vétérinaire garantissent, non seulement la santé et le
bien être des équidés mais également la protection de la santé publique. Les
équidés ont le statut d'animaux de rente vis-à-vis de la réglementation et peuvent
être destinés à la consommation humaine. Selon le statut de l'équidés, il est
important de protéger la santé des consommateurs en évitant que des substances
médicamenteuses ne soient présentes à des seuils dangereux dans les denrées
alimentaires.



Le respect de la réglementation sur la pharmacie s'inscrit également dans le cadre de l'usage raisonné des
antibiotiques afin de préserver leur efficacité le plus longtemps possible. L'antibiorésistance est un phénomène
qui apparaît lorsqu'une bactérie évolue et devient résistante aux antibiotiques. Le développement de la
résistance aux antibiotiques est devenu une préoccupation majeure en termes de santé humaine et animale, car
il réduit les possibilités de traitement en cas d'infection.

Le dépliant est en accès libre sur www.equipaedia.fr : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/soins-et-prevention/medication-et-dopage/medicament-veterinaire-prescription-delivrance.html>

En partenariat avec :

¹ Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine,
Société nationale des groupements techniques
vétérinaires, Association vétérinaires équin française,

² Le Trot, France Galop, Fédération nationale de courses
hippiques, Fédération des éleveurs du galop

³ Société française des équidés de travail,

⁴ Société hippique française.



A propos de l'Ifce : Produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation

Appuyer le développement de la filière équine par la production et le transfert de données techniques et économiques, créatrices de valeurs et de progrès, auprès des professionnels et des particuliers. Vulgariser les résultats de la recherche et d'études, encourager l'innovation. Tels sont les actions concrètes et les contenus accessibles proposés par l'Ifce